

BILAN (en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	81 493	87 766
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
CREANCS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	2 388	4 945
A Vue	2 388	4 945
A Terme	-	-
CREANCS SUR LA CLIENTELE	11 178 831	10 396 869
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	1 841	2 347
Crédits à l'Équipement	11 083 550	10 343 333
Crédits immobiliers	25 586	26 982
Autres Crédits	67 854	24 207
CREANCS ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créance	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	37 980	51 415
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créance	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCS SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 227	4 958
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 379	70 666
TOTAL ACTIF	11 371 323	10 616 643

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	4 057 565	3 948 844
A Vue	-	-
A Terme	4 057 565	3 948 844
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Crédeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Crédeurs	-	-
TITRES DE CREANCE EMIS	4 852 352	4 358 569
Titres de Créance Négociables Emis	4 852 352	4 358 569
Emprunts Obligataires Emis	-	-
Autres Titres de Créance Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	27 503	51 706
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	309	986
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 901 220	1 706 597
CAPITAL	354 858	354 858
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	177 516	195 082
TOTAL PASSIF	11 371 323	10 616 643

HORS BILAN (en milliers MAD)

	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	4 280 964	3 682 456
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 280 964	3 682 456
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	150 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	150 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	709 450	681 231
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	8 910	10 503
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	697 260	670 728
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	3 280	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	392 693	349 714
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	196 580	197 163
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	195 645	151 766
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	468	784
PRODUIT NET BANCAIRE	316 757	331 517
Produits d'exploitation non bancaire	927	1 334
Charges d'exploitation non bancaire	133	123
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	52 784	53 829
Charges de personnel	35 389	35 448
Impôts et taxes	867	919
Charges externes	8 744	8 929
Autres charges générales d'exploitation	660	1 457
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 124	7 076
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCS IRRECOURVABLES	6 085	1 204
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	6 072	1 158
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	12	45
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCS AMORTIES	23 058	42 034
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	22 368	40 512
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	689	1 522
RESULTAT COURANT	281 740	319 730
Produits non courants	738	2 715
Charges non courantes	460	8 733
RESULTAT AVANT IMPOTS	282 018	313 712
Impôts sur les résultats	104 503	118 630
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	177 516	195 082

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL
صندوق التجهيز الجماعي



ETAT DES SOLDES DE GESTION (en milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2011	31/12/2010
(+) Intérêts et produits assimilés	706 170	681 231
(-) Intérêts et charges assimilées	392 225	348 929
MARGE D'INTERET	313 945	332 301
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	468	784
MARGE SUR COMMISSIONS	- 468	- 784
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	3 271	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	3 271	-
(+) Divers autres produits bancaires	9	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	316 757	331 517
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	927	1 334
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	133	123
(-) Charges générales d'exploitation	52 784	53 829
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	264 767	278 899
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 16 296	- 39 354
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	- 677	- 1 477
RESULTAT COURANT	281 740	319 730
RESULTAT NON COURANT	278	- 6 017
(-) Impôts sur les résultats	104 503	118 630
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	177 516	195 082
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2011	31/12/2010
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	177 516	195 082
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	7 124	7 076
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	12	45
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	689	1 522
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Moins value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	183 963	200 681
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	183 963	200 681

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers MAD)

	31/12/2011	31/12/2010
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	709 450	681 231
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 665	4 050
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	392 693	349 714
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	593	8 856
(-) Charges générales d'exploitation versées	45 660	46 753
(-) Impôts sur les résultats versés	104 503	118 630
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	167 667	161 327
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 557	734 914
(+) Créances sur la clientèle	- 787 299	- 1 195 432
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	35 068	3 029
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	108 721	- 561 255
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	493 783	992 184
(+) Autres passifs	- 24 203	- 83 632
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	- 171 374	- 110 192
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	- 3 707	51 135
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 105	3 169
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 2 105	- 3 169
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
(-) Autres	460	2 679
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 460	- 2 679
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)	- 6 272	45 286
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	87 766	42 479
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	81 493	87 766

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL
صندوق التجهيز الجماعي



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
			Financiers	Non financiers		
Néant						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS (en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	27 085	38 196
Sommes dues par l'Etat	26 721	37 433
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	364	763
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	10 895	13 219
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	9 791	10 811
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	744	342
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	355	240
Autres comptes de régularisation	5	1 825
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	37 980	51 415

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable Nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation MAROCLEAR	Dépositaire Central	20 000	0.125	25	25	31/12/2010	191 221	30 431	-
TOTAL PARTICIPATIONS				25	25		191 221	30 431	-
EMPLOIS ASSIMILES				-	-		-	-	-
TOTAL GENERAL				25	25		191 221	30 431	-

CREANCES SUBORDONNEES (en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2011		31/12/2010		31/12/2011	31/12/2010
	Brut	Provisions Net	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotations au titre de l'exercice	Provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Cumul des amortissements	Reprises de provisions			
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat									
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
Crédit-bail mobilier									
Crédit-bail mobilier en cours									
Crédit-bail mobilier loué									
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
Crédit-bail immobilier									
Crédit-bail immobilier en cours									
Crédit-bail immobilier loué									
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
Immobilisation données en location simple									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
TOTAL									

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	80 123	2 388	-	-	82 511	91 436
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 346	-	-	-	1 346	1 237
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	81 470	2 388	-	-	83 858	92 673

CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION						
	-	-	-	1 841	1 841	2 347
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
	10 655 482	-	-	-	10 655 482	9 957 310
CREDITS IMMOBILIERS						
	-	-	-	25 586	25 586	26 982
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	428 068	-	-	-	428 068	386 023
CREANCES EN SOUFFRANCE						
	67 854	-	-	-	67 854	24 207
Créances pré-douteuses	2 497	-	-	-	2 497	-
Créances douteuses	36 508	-	-	-	36 508	415
Créances compromises	28 849	-	-	-	28 849	23 792
TOTAL	11 151 404	-	-	27 427	11 178 831	10 396 869

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES (en milliers MAD)

	31/12/2011		31/12/2010	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
Prêts Classiques				
CREANCES PREDOUTEUSES	2 753	104	-	-
CREANCES DOUTEUSES	43 998	4 044	492	46
CREANCES COMPROMISES	39 529	10 398	41 700	10 825
Sous total 1	86 280	14 545	42 192	10 871
Prêts MEN*				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES COMPROMISES	11 704	2 095	2 356	433
Sous total 2	11 704	2 095	2 356	433
TOTAL GÉNÉRAL	97 984	16 641	44 548	11 303

* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Education Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC.

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur immo. Sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 422	463	-	15 885	10 464	2 194	-	12 658	3 227
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	15 422	463	-	15 885	10 464	2 194	-	12 658	3 227
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 735	1 643	1 111	115 267	44 069	4 930	1 111	47 888	67 379
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	82 564	13	-	82 577	22 633	2 346	-	24 979	57 598
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	74 435	13	-	74 448	22 300	2 323	-	24 623	49 825
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	334	23	-	356	544
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	23 319	1 628	1 111	23 837	17 590	2 111	1 111	18 590	5 247
Mobilier de bureau d'exploitation	8 328	3	-	8 331	5 773	446	-	6 219	2 112
Matériel de bureau d'exploitation	762	21	-	783	573	70	-	643	139
Matériel informatique	12 035	1 430	1 111	12 355	9 615	1 277	1 111	9 781	2 574
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 194	174	-	2 368	1 629	318	-	1 947	422
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	8 852	1	-	8 854	3 845	474	-	4 319	4 535
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 639	-	-	5 639	2 259	139	-	2 397	3 242
Mobilier et matériel hors exploitation	2 124	-	-	2 124	1 312	98	-	1 410	713
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 089	1	-	1 091	274	237	-	511	580
TOTAL	130 157	2 105	1 111	131 152	54 533	7 124	1 111	60 546	70 606

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	600 000	-	-	600 000	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	600 000	-	-	600 000	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	2 738 839	-	557 316	3 296 156	3 790 228
AUTRES DETTES	-	-	-	132 088	132 088	123 158
INTERETS COURUS A PAYER	-	20 274	-	9 047	29 321	35 458
TOTAL	-	3 359 113	-	698 451	4 057 565	3 948 844

DEPOTS DE LA CLIENTELE (en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

TITRES DE CREANCES EMIS (en milliers MAD)

NATURE DES TITRES (1)	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de Dépôt	02/02/2009	02/02/2014	100	4,85%	In fine	125 000	-	-	
Certificats de Dépôt	03/02/2009	03/02/2014	100	4,85%	In fine	13 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/10/2009	07/10/2014	100	4,45%	In fine	20 000	-	-	
Certificats de Dépôt	14/10/2009	14/10/2014	100	4,45%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/10/2009	16/10/2014	100	4,45%	In fine	5 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/12/2009	16/12/2014	100	4,39%	In fine	600 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2010	24/03/2015	100	4,31%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2010	24/03/2015	100	4,36%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	25/03/2010	25/03/2013	100	4,59%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	28/06/2010	28/06/2017	100	4,81%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	30/06/2010	30/06/2017	100	4,81%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2017	100	4,25%	In fine	260 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,27%	In fine	330 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,81%	In fine	70 000	-	-	
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2017	100	4,25%	In fine	302 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2017	100	4,20%	In fine	250 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2018	100	4,20%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2018	100	4,14%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	30/11/2011	01/02/2012	100	3,70%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/12/2011	08/02/2012	100	3,71%	In fine	700 000	-	-	
TOTAL						4 775 000	-	-	

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS (en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2011		31/12/2010	
	Instruments optionnels vendus	-	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-	-	-
Crediteurs divers	9 120	19 021	11 217	11 217
Sommes dues à l'Etat	4 838	1 138	33	33
Sommes dues aux organismes de prévoyance	758	0	-	-
Sommes diverses dues au personnel	0	-	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-	-	-
Fournisseurs de biens et services	1 658	1 418	5 215	5 215
Divers autres créditeurs	1 866	32 685	-	-
Comptes de régularisation	18 383	24 659	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	9 545	-	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	8 214	7 552	474	474
Autres comptes de régularisation	623	-	-	-
TOTAL	27 503	51 706	-	-



بنك التمويل المحلي
LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

PROVISIONS (en milliers MAD)

PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
créances sur la clientèle	11 303	5 999	662	-	16 640
titres de placement	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	43 289	73	21 706	-	21 655
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	986	12	689	-	309
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	986	12	689	-	309
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	55 578	6 085	23 058	-	38 604

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE (en milliers MAD)

Subventions	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2010	Utilisation 31/12/2011	Montant 31/12/2011
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNEES (en milliers MAD)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD) 31/12/2011	Montant (c/v MAD) 31/12/2010	Montant (c/v MAD) 31/12/2011	Montant (c/v MAD) 31/12/2010

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 31/12/2010 (2) Eventuellement indéterminée (3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES (en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2010	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2011
Réserves et primes liées au capital	1 706 597	195 082	- 460	1 901 220
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	1 706 597	195 082	- 460	1 901 220
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	354 858	-	-	354 858
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	354 858	-	-	354 858
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	195 082	- 195 082	177 516	177 516
TOTAL	2 256 538	-	177 056	2 433 594

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 280 964	3 682 456
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	4 280 964	3 682 456
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Garanties de crédits donnés	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	-	150 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	150 000
Ouvertures de crédit confirmés	-	150 000
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés</	

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

صندوق التجهيز الجماعي



VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Néant

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Néant

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	82 511	-	-	-	-	82 511
Créances sur la clientèle	11 764	133 814	696 293	3 130 028	6 711 009	10 682 909
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	94 275	133 814	696 293	3 130 028	6 711 009	10 765 420
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	105 199	598 384	798 217	1 626 018	768 338	3 896 156
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	300 000	700 000	-	1 463 000	2 312 000	4 775 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	405 199	1 298 384	798 217	3 089 018	3 080 338	8 671 156

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
1	2 158 868	933 248	1 225 619	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (en milliers MAD)

BILAN	Montant
ACTIF	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	698 451
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	698 451
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	Montant
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

MARGE D'INTERET (en milliers MAD)

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts perçus	706 170	681 231
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	8 910	10 503
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	697 260	670 728
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Intérêts servis	392 225	348 929
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	196 580	197 163
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	195 645	151 766
MARGE D'INTERET	313 945	332 301

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (en milliers MAD)

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement	-
Titres de participation	-
Participations dans les entreprises liées	-
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
TOTAL	-

Néant

COMMISSIONS (en milliers MAD)

	Montant
Commissions perçues	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
Commissions versées	468
Sur opérations avec les établissements de crédit	231
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	238
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (en milliers MAD)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2011	31/12/2010
Produits	3 271	-
Gains sur les titres de transaction	3 271	-
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	-	-
Charges	-	-
Pertes sur les titres de transaction	-	-
Moins value de cession sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
RESULTAT	3 271	-

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

CHARGES	Montant
Charges du personnel	35 389
Impôts et taxes	867
Charges externes	8 744
Autres charges générales d'exploitation	660
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	7 124
Total	52 784

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	Montant
Autres produits et charges bancaires	3 280
Autres produits bancaires	468
Autres charges bancaires	-
Produits et charges d'exploitation non bancaires	927
Produits d'exploitation non bancaires	133
Charges d'exploitation non bancaires	6 085
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	23 058
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	-
Produits et charges non courants	738
Produits non courants	460
Charges non courantes	-

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	31/12/2011
Date d'établissement des états de synthèse (2)	31/03/2012
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables

Néant

EFFECTIFS (En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2011	31/12/2010
Effectifs rémunérés	109	111
Effectifs utilisés	109	111
Effectifs équivalent plein temps	109	111
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	90	87
Employés (équivalent plein temps)	19	24
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

1. Gestion intégrée des risques

1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur:

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques auprès de toutes les parties prenantes.

1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit chargé de l'assister en matière d'évaluation du système de contrôle interne et de prévention des risques.

Outre son Président, le Ministre de l'Intérieur, le Conseil d'Administration du FEC comprend:

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances;
- 1 représentant du Ministère de la Santé;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement et du Transport;
- 1 représentant du Ministère de l'Énergie et des Mines.
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion;

- Des membres représentant les élus: 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, désigné par le Conseil d'Administration, porte son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Ce Comité est composé du:

- Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (Président);
- Chef de la Division du Crédit à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (Membre);

Le Comité d'Audit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent, et au moins deux fois par an.

Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

Dans le cadre des réunions du Conseil d'Administration, la Direction Générale présente les principaux aspects et évolutions de la stratégie de gestion des risques.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Directeur Général du FEC, Président:

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques

Le Comité des Risques, présidé par le Directeur Général du FEC, se charge notamment de:

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et s'assurer de sa mise en œuvre;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

Le Comité des Risques se réunit au moins une fois par trimestre ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent.

Le secrétariat du Comité des Risques est assuré par la Direction des Risques.

Direction des Risques

La Direction des Risques évalue les risques encourus par le FEC en vue d'assurer la maîtrise et la sécurisation de l'activité.

Elle intervient dans le processus d'agrément de l'évaluation des projets préalablement à leur présentation au Comité de Crédit ainsi que dans la validation des nouveaux instruments de financement.

Elle définit également les critères d'acceptation et les normes d'évaluation des dossiers de prêts.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib en la matière.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.



2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants:

Risque de crédit: risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité: se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Risque de taux d'intérêt: Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

Risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Risque de non-conformité: correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Risque de change: dû aux fluctuations des taux de change.

2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit dans le cadre de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Prise de décision

La Direction des Risques se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de Risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. L'emprunt est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de Crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Équipement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la Collectivité Locale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité Locale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants:

- la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur:

- L'analyse du contenu du dossier-client: données générales et juridiques, données financières et techniques.
- L'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- L'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- L'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- Jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Les conditions générales d'octroi de prêt

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Locales, les annuités d'emprunt sont assorties de l'obligation légale d'inscription au niveau de leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient:

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dès leur approbation;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours ;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de retard de paiement dépassant 90 jours.

Profil de solvabilité

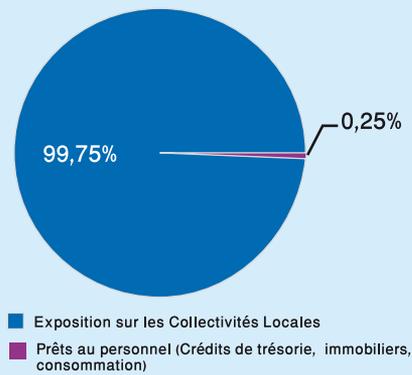
Le calcul du coefficient de solvabilité a été marqué par le passage du FEC aux normes Bâle II depuis l'arrêté de Décembre 2011. En effet, au 31 Décembre 2011, ce coefficient est calculé en conformité avec les dispositions de la circulaire n°26/G/2006 de Bank Al-Maghrib. Il est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels et les actifs pondérés au titre du risque crédit et des risques opérationnels. A fin Décembre 2011 :

Le coefficient de solvabilité se situe à 61,72%, après couverture des risques opérationnels qui n'étaient pas pris en compte lors des exercices précédents.

Les actifs pondérés au titre du risque de crédit et des risques opérationnels ont atteint 3.942.405 Milliers de DH. Les exigences en fonds propres qui leur sont allouées sont de 394.241 Milliers de DH sur un total de fonds propres d'un montant de 2.433.159 Milliers de DH, d'où un excédent en fonds propres après couverture du risque de crédit et des risques opérationnels de 2.038.918 Milliers de DH.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle s'établissent au 31 Décembre 2011 à 11.178.831 Milliers de DH, réparties comme suit :



Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 31/12/2011, à 4.280.964 Milliers de DH en progression de 16% par rapport à fin Décembre 2010. Ils concernent :

- les prêts classiques;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC;
- les prêts accordés aux régions autonomes "RA" dans le cadre de consortium bancaire.

L'analyse de la situation des engagements en hors bilan, arrêtée au 31 Décembre 2011, fait ressortir que 87% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 4 ans.

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les collectivités locales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

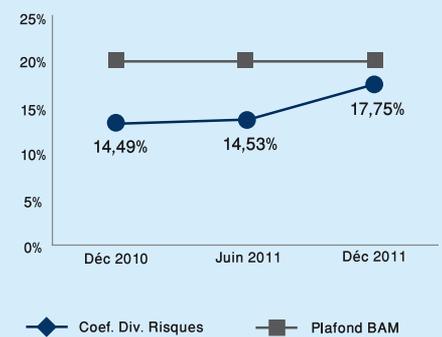
La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

Coefficient de division des risques

Conformément aux dispositions de la circulaire n°3/G/2001 de Bank Al-Maghrib, le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques s'assurent du respect du coefficient de division des risques lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit à 17,75% à fin Décembre 2011, se situant en dessous du plafond fixé par BAM.



2.2 Gestion Actif/Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif. Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et de liquidité de l'Institution, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et la présentation de la structure du bilan.

Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière – ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

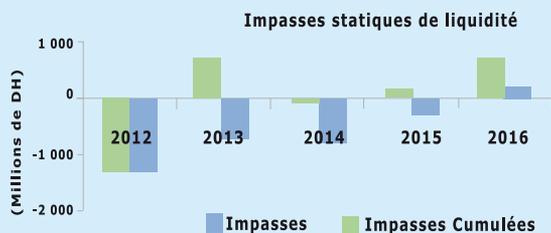
Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

Exposition au 31 Décembre 2011

Les impasses de liquidité s'affichent au 31 Décembre 2011 comme suit :



Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité du FEC ne reflète pas la capacité de l'institution à faire face aux besoins éventuels de liquidité, sachant que le niveau mensuel moyen des décaissements demeure largement inférieur aux 20% des engagements hors bilan retenus par la circulaire de Bank Al-Maghrib.

Le coefficient de liquidité s'est établi au 31 Décembre 2011 à 28,45% contre 27,81% en Décembre 2010.

Risque de taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé :

- Au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités;
- Au calcul des durations du portefeuille des prêts et des emprunts.

Exposition au 31 Décembre 2011

Les Gaps de taux par type de taux et par maturité résiduelle se présentent au 31 Décembre 2011, comme suit :

a) Taux fixe

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1<= M < 2	2<= M < 3	3<= M < 5	5<= M < 10	M > 10
Gaps (MDH)	-1 695	-142	-358	-71	-668	-100

b) Taux variable

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1<= M < 2	2<= M < 3	3<= M < 5	5<= M < 10	M > 10
Gaps (MDH)	391	853	270	1 265	3 187	3 742

Les Stress test/Reportings relatifs à l'impact du risque taux sur le portefeuille et la valeur économique du FEC sont effectués trimestriellement et transmis à Bank Al-Maghrib dans le cadre des reporting réglementaires.

A fin Décembre 2011, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de 200pbs des taux engendrerait un gain de 12,7% du PNB sur un horizon de 12 mois. La sensibilité pour la valeur économique serait quant à elle de l'ordre de 14,37%.

Impact	Evolution des Taux : Variation de 200pbs
PNB	12,7%
Valeur économique en % par rapport aux FP	14,37%

2.3 Risques Opérationnels

Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels et la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire du dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

Manuel de procédures générales

La refonte du manuel de procédures générales a été réalisée courant 2010, avec le concours d'un cabinet spécialisé. Cette refonte a porté sur l'ensemble des domaines fonctionnels du FEC. Les processus fonctionnels identifiés couvrent les domaines Pilotage, Métiers et Support.

Les procédures ont été établies selon un référentiel structuré et modélisées à travers l'outil MEGA PROCESS puis partagées à travers un site Intranet accessible à l'ensemble des collaborateurs du FEC.

Le référentiel des procédures fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;

- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

Manuel de communication financière

Le FEC dispose d'un manuel de communication financière qui s'inscrit dans le cadre de la circulaire 40/G/2007 du 2 août 2007 de Bank Al-Maghrib relative au contrôle interne des Etablissements de Crédit.

Développement et sécurisation des SI

Le plan directeur des systèmes d'information du FEC est orienté pour développer les systèmes d'information du FEC d'une manière intégrée et sécurisée. La priorité a été donnée pour la couverture, par des logiciels de gestion intégrés, des processus supportant les activités métiers et support du FEC. Ainsi, les systèmes d'information du FEC ont été déployés pour répondre aux évolutions des besoins fonctionnels et réglementaires et garantir une automatisation et une dématérialisation optimale des différents processus de gestion. Ces systèmes reposent sur les plateformes technologiques garantissant le niveau de sécurité et de performance adéquat. Le FEC continue à poursuivre le développement de ses systèmes d'information pour achever la couverture des domaines fonctionnels par des logiciels de gestion intégrés et la mise à niveau des plateformes technologiques déployées en vue de les adapter à l'évolution des besoins fonctionnels et réglementaires de l'Institution et de profiter des innovations technologiques.

Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité conformément à la directive Bank Al-Maghrib n°47/G/2007.

La mise en œuvre du PCA a porté notamment sur la mise en place des :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC a été arrêté et dont la mise œuvre est en cours.

Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été mise à jour en 2011.

S'appuyant sur la typologie des risques opérationnels de Bâle II, cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée. Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels. Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques.
- La conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales.
- Le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés.
- La collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) désignés au sein des entités Métiers et Support.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs. A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC a procédé depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels, en application des modalités définies dans la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 26/G/2006 du 5/12/2006.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°40/G/2007 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

Deloitte

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
121, Boulevard Abderroumen
Casablanca
Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

Hay Ryad, Agdal,
Rabat

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Fonds d'Equipelement Communal, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.433.594 KMAD dont un bénéfice net de 177.516 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipelement Communal au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 22 40 78
A. Benabdellah
Associé

Mazars Audit et Conseil
121, Boulevard Abderroumen
Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 22 40 40
K. Mekdad
Associé Gérant

